

Genève, le 22 janvier 2019

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Audit de légalité et de gestion relatif au service de protection des adultes (SPAd)

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

Mardi 29 janvier 2019 à 10h00
à la grande salle de conférence du DF, au rez-de-chaussée
Place de la Taconnerie 7, 1204 Genève.

Le droit de la protection de l'adulte a, ces dernières années, fait l'objet d'une révision totale avec comme objectif de tenir compte des particularités de chaque cas et de l'adaptation de la prise en charge de la personne protégée à son degré d'autonomie.

À Genève, le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) est l'autorité de protection de l'adulte exerçant les compétences attribuées par le Code civil suisse. Il intervient d'office, sur signalement (d'un proche, d'un médecin, d'un professionnel du réseau médico-social) ou à la demande de la personne concernée.

Le service de protection des adultes (SPAd), qui dépend du département de la cohésion sociale (DCS), a pour mission générale l'exécution des mandats que lui confie le TPAE. Leur nombre a connu une augmentation continue, passant de 1'686 mandats actifs suivis par le SPAd à fin décembre 2010 à 3'208 à fin juin 2018.

La Cour ayant été saisie de plusieurs communications citoyennes faisant état de différents dysfonctionnements, aussi bien dans la gestion des dossiers de curatelle que dans l'organisation du service, elle a décidé d'ouvrir une mission d'audit. L'objectif principal a été de s'assurer que l'organisation et les processus mis en place au sein du SPAd permettent à ce service de fournir les prestations attendues de manière efficiente et dans le respect du droit fédéral en matière de curatelle.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : francois.paychere@cdc.ge.ch